# TECB12 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires S2

## Présentation

### Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (https://www.francecompetences.fr/) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (https://www.francecompetences.fr/) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

### Objectifs pédagogiques

**Objectifs pédagogiques : UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES**

- identifier les sources du droit des sociétés ;

- repérer les grandes évolutions historiques et économiques ayant donné naissance aux différentes formes sociétaires ;

- repérer l'influence du droit européen en droit des sociétés à travers quelques exemples concrets ;

- chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur (sociétaire, EIRL, entreprise individuelle).

- identifier les différents éléments constitutifs du contrat de société et les caractériser ;

- analyser le régime juridique des apports ;

- distinguer bénéfices et dividendes ;

- distinguer capital social et capitaux propres.

- analyser l'influence du régime matrimonial de l'associé sur le contrat de société ;

- analyser l'impact du débat de la nature juridique de la société sur la notion d'intérêt social.

- différencier constitution de la société et acquisition de la personnalité juridique ;

- schématiser le processus administratif aboutissant à l'acquisition de la personnalité morale ;

- analyser les conséquences d'un acte pris par une société en formation ;

- repérer les attributs de la personne morale et en analyser le régime juridique.

- analyser le fonctionnement interne d'une société et sa représentation vis-à-vis des tiers ;

- distinguer la rémunération liée au mandat social, du salaire lié au contrat de travail ;

- différencier les conditions et les conséquences de l'engagement de la responsabilité de la société, des dirigeants et des associés ;

Mis à jour le 05-05-2023

**Code : TECB12**

Unité d'enseignement de type cours

0 crédits

**Responsabilité nationale :**
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Laetitia TOMASINI

**Contact national :**

EPN10 - CCA - Intec
292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

- apprécier les contrôles internes et externes de l'action du dirigeant et leurs conséquences.

- identifier les causes de dissolution d'une société ;

- schématiser le processus de dissolution et de liquidation ;

- analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour la personne morale ;

- analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour les associés.

- distinguer les différentes formes de société sans personnalité juridique ;

- identifier les conséquences juridiques associées aux différentes formes de société sans personnalité juridique.

- schématiser et analyser les règles de fonctionnement de chaque forme sociétaire étudiée ;

- rédiger des clauses spécifiques des statuts (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément) ;

- repérer dans des statuts les clauses non conformes (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément, clause de préemption et clause d'exclusion) et les corriger ;

- analyser les opérations de contrôle au sein d'une société : rôles du commissaire aux comptes, contrôle des conventions réglementées, contrôle interne, procédure d'alerte ;

- différencier les principales valeurs mobilières (actions, actions de préférence, obligations) et expliquer leur régime juridique ;

- distinguer les actions et les parts sociales et justifier les conséquences juridiques de cette distinction ;

- analyser les opérations d'augmentation et de réduction de capital ;

- analyser les conditions et les conséquences d'une transformation pour chaque type de sociétés ;

- identifier les causes et les conséquences d'une dissolution spécifiques à chaque type de sociétés ;

- justifier le choix d'une forme sociétaire adaptée à une situation donnée.

- caractériser l'économie sociale et solidaire.

- mettre en évidence à partir d'une documentation l'importance croissante de l'économie sociale et solidaire et son encadrement par la loi.

- identifier les principes généraux régissant les associations et les sociétés coopératives.

- déterminer les conséquences de l'exercice par une association d'une activité économique.

- identifier une structure juridique adaptée à une situation donnée.

- identifier l'utilité de ces groupements dans des situations spécifiques.

- mettre en évidence les principales règles de fonctionnement de ces groupements.

- différencier le mandat ad hoc de la conciliation ;

- caractériser la notion de cessation des paiements ;

- identifier les conditions d'engagement d'une procédure collective ;

- présenter les acteurs des procédures collectives ;

- schématiser les procédures applicables en fonction du degré de la difficulté rencontrée ;

- déterminer l'issue d'une procédure collective.

- identifier la personne pénalement responsable, l'auteur et le complice ;

- associer une peine à une infraction (amende, emprisonnement…) ;

- schématiser les grandes étapes de la procédure pénale ;

- mettre en évidence les grandes règles de la procédure pénale ;

- identifier la responsabilité pénale du commissaire aux comptes (CAC).

# Programme

## Contenu

**Partie 4. Les autres types de groupements**
**Partie 5. Prévention et traitement des difficultés**
**Partie 6. Droit pénal des groupements d'affaires**
Titre 1. La responsabilité pénale
Titre 2. Les infractions de droit commun applicables aux affaires et les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires

## Modalités de validation

- Examen final

## Description des modalités de validation

Cette UE est sanctionnée par un examen final écrit d'une durée de 3 heures (coeff 1).

La réussite à cette UE permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.